

Souffel
WEYERSHEIM

www.souffelweyersheim.fr

République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 07 Octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim, sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire

Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : 30 septembre 2024

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 3
Élus présents : 26	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 1

Secrétaire de séance : Mme Fabienne BIGNET, Conseillère municipale**Présents :**

M. Alain JANSEN, M^{me} Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, M^{me} Marie-Laure KOESSLER, Mme Myriam JOACHIM, M. Bernard WEBER, M^{me} Brigitte SCHLEIFER, Adjoints au Maire

M^{me} Isabelle DURINGER Conseillère Municipale Déléguée

M. Mario VOELKEL, M. Laurent REYMANN, M^{me} Nadia THOMAS, M. Martial GERHARDY, M^{me} Fabienne BIGNET, M^{me} Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Daniel MAENNER, M. Sabin MUNTEAN, M^{me} Solange WOLFF MINSTA, Mme Virginie JACQUEMIN, M^{me} Annabella PINTO, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. CHABAS François, M^{me} Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

(M. Mario VOELKEL, Conseiller municipal a rejoint la séance à 20 h 13, lors des communications faites par Monsieur le Maire.)

Absent ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Rémy REUTHER, Adjoint au Maire ayant donné procuration à M. Pierre SCHNEIDER.

Absents sans donner de mandat :

Mme Fanny GOURDIN, Conseillère Municipale,

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

36/2024 - TARIFS MUNICIPAUX : BILLETTERIE POUR LES SPECTACLES COMMUNAUX

Par délibération du 25 Juin 2018, le Conseil Municipal avait adopté pour sa programmation culturelle une grille tarifaire spécifique pour l'ensemble des spectacles jusqu'à la fin du précédent mandat.

Afin que tout le monde puisse continuer à profiter des spectacles municipaux, il est proposé de maintenir les tarifs actuels de la billetterie :

- Tarif « Œuvre caritative » : 3.00 € par adulte et par enfant de plus de 3 ans
- Tarif « jaune » : 5.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « bleu » : 7.50 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « vert » : 10.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « rouge » : 12.50 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « orange » : 15.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « violet » : 20.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « marron » : 25.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « noir » : 30.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Gratuité pour les enfants de moins de trois ans.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable du comité consultatif « Vie culturelle » en date du 24 Septembre 2024.

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARRETE les tarifs de la billetterie pour les spectacles proposés par la commune comme suit pour la durée du mandat :

- Tarif « Œuvre caritative » : 3.00 € par adulte et par enfant de plus de 3 ans
- Tarif « jaune » : 5.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « bleu » : 7.50 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « vert » : 10.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « rouge » : 12.50 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « orange » : 15.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « violet » : 20.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « marron » : 25.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Tarif « noir » : 30.00 € par adulte et demi-tarif pour les enfants de 3 à 16 ans
- Gratuité pour les enfants de moins de trois ans.

.../...

- Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 08 Octobre 2024



Le Secrétaire de séance,

Handwritten signature of Fabienne Bignet in blue ink.

Fabienne BIGNET



Le Maire,

Handwritten signature of Pierre Perrin in blue ink.

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 09 OCT. 2024